

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 126

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Fédérales



TRANSPORTS

CONVENTION FRANCO-SUISSE

Une convention a été signée le 5 novembre par les ministres des Transports suisse et français Moritz Leuenberger et Jean-Claude Gaysot. Son objet : le raccordement de la Suisse au réseau ferroviaire français à grande vitesse. Un accord qui complète ceux déjà passés par la Confédération il y a deux ans avec l'Allemagne, et le 3 novembre avec l'Italie. La convention avec la France prévoit le raccordement suisse à trois lignes TGV : l'actuelle ligne Sud-Est et les futures lignes Est-Européen et Rhin-Rhône, le branchemen n'ayant été fixé à aucune date avant 2020. Quoi qu'il en soit, cette convention, « moment attendu depuis des années » selon Moritz Leuenberger, permettra de réduire de façon significative les durées de trajets à long terme : Genève-Paris en 2 h 30 au lieu de 3 h 35 ; Bâle-Paris en 2 h 30 au lieu de 4 h 50 ; Lausanne-Paris en 3 h 15 au lieu de 3 h 45. Pour entrer en vigueur, le texte doit être ratifié par le parlement des deux pays, l'année prochaine ou en 2001. La Suisse participera au financement du raccordement, avec le fonds destiné à l'infrastructure des transports publics.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

NOMINATIONS

Le Conseil fédéral a nommé Thomas Wernly, ancien chef de mission à Luxembourg, au poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en République slovaque avec résidence à Bratislava, pour succéder à l'ambassadeur Claudio Caratsch, résidant à Vienne et qui était coaccrédité en République slovaque. Peter Friederich, ancien chef de mission à Cuba, remplace Thomas Wernly, en qualité de d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Grand-Duché de Luxembourg.

RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Jubilé 2000-Afrique du Sud, une coalition d'ONG et un groupe de pression soutenu par les églises et notamment par la Commission Tiers-monde de l'Église catholique, a adressé dernièrement une lettre ouverte à Ruth Dreifuss. Objet de la lettre : demander que la Suisse ne ferme pas les yeux sur sa responsabilité morale, et qu'elle effectue la remise totale des dettes héritées de l'apartheid. Des pressions du même genre ont été déjà menées sur la scène internationale avec un certain succès, puisque une dette de 100 milliards de dollars a été effacée par le G7, et que les États-Unis s'apprêtent à renoncer à la totalité de leurs créances. Si elle a décreté, en 1963, l'interdiction d'exportation de matériel de guerre en Afrique du Sud, et fixé un plafond pour les exportations de capitaux, la Suisse a toujours rejeté l'idée de sanctions économiques.

DES POLICIERS MILITAIRES SUISSES AU KOSOVO

Le Conseil fédéral a donné son accord pour qu'une partie des policiers militaires du contingent actuel de la SWISSCOY soit engagée pour appuyer la compagnie de gendarmes allemands dans le cadre de la Brigade Sud multinationale (BSMN) de la KFOR, répondant ainsi au souhait de son commandant, le général de brigade allemand Wolfgang Sauer. Seule condition : que la SWISSCOY puisse continuer à remplir intégralement les accords de prestations, passés avec le contingent autrichien. Les policiers militaires suisses, qui resteront sous le commandement de la SWISSCOY, seront chargés de conseiller et soutenir, pour toutes les questions policières, les autorités militaires et civiles, ainsi que les postes de commandement et les organes d'enquête.

COMMUNICATION

DE NOUVELLES CABINES TÉLÉPHONIQUES

Après cinquante ans de bons et loyaux services, l'heure de la retraite sonne pour un certain nombre de cabines téléphoniques de Suisse.

Swisscom commence déjà à remplacer certaines anciennes cabines situées dans des endroits très fréquentés, par une nouvelle génération de cabines au design moderne et répondant aux désirs des urbanistes et des organisations d'handicapés. Transparentes et sans portes, ces cabines sont conçues, avec un agencement ergonomique des appareils, pour assurer un confort maximal des usagers. Finie donc la cabine téléphonique traditionnelle, place à la plate-forme de communication baptisée « ComPoint ». On peut y envoyer des e-mails, des SMS, ainsi que des messages courts sur pageurs ou télécopieurs, en plus du



traditionnel annuaire électronique Teleguide. Les premières cabines ont été mises en service le 25 novembre à Berne. Elles seront bientôt installées à Bâle, Lausanne, Neuchâtel, Rapperswil, Lugano et Lucerne. À terme, elles représenteront graduellement environ 10 % du parc global des 12 000 cabines existantes.

REQUÉRANTS

BALKANS : BAISSE DES DEMANDES D'ASILE

Les demandeurs d'asile, ressortissants de la République fédérale de Yougoslavie, n'ont jamais été aussi peu nombreux : 503 personnes sur les 1 849 personnes ayant déposé une demande au mois d'octobre. Résultat : deux cantonnements militaires ont été fermés à la fin du mois dernier, à Mollis (GL) et à Bronschofen (SG). Restent ouverts le « Camp militaire » de Genève et le cantonnement militai-

re de Schmidrütli, pour faire face à une éventuelle augmentation des demandes durant les mois d'hiver. D'ici la fin de l'année, et depuis fin juillet, plus de 12 000 personnes originaires du Kosovo auront quitté la Suisse, alors que sur la même période, seulement 3 000 personnes ont déposé une demande d'asile.

COÛT DE L'ASILE

La Confédération souhaite trouver des solutions au coût de l'asile qui est passé de 160 millions en 1986 à 1,5 milliard en 1999. D'où les propositions faites par le groupe de travail « Financement de l'asile » : limitation à 5 ans des prestations illimitées actuelles en matière de revenu et de logement, encouragement ou pénalisation - via un bonus-malus - des requérants en fonction de leur comportement. Si dans tous les cas, l'État continuera de fournir une aide d'urgence, les requérants coopératifs seront favorisés pour l'obtention d'une maison individuelle, d'un permis de travail, ou de la participation à des programmes de formation ou d'occupation.

SCIENCES

ÉDUCATION.

Le système d'éducation suisse est l'un des plus chers du monde, soit 21 milliards par année. Rien que pour les langues, 1,6 milliard de francs sont dépensés par an. Seuls les USA, la Norvège et le Danemark ont des dépenses supérieures. Si les écoliers se montrent généralement bons en mathématiques, la moitié des adultes sont mauvais en lecture et peinent à comprendre un texte. Avec ce résultat, la Suisse se classe à l'avant-dernier rang dans la comparaison internationale. La formation continue n'est pas ce qu'elle devrait être, ce sont surtout les cadres qui en profitent.



En Bref

Nestlé : accélération et recentrage - Dans le cadre de sa politique de recentrage des affaires sur les domaines à caractère stratégique, le groupe suisse vend ses activités fromagères en Argentine, grâce à un accord conclu avec une filiale du groupe français Bongrain. Par ailleurs, Nestlé a annoncé que ses ventes consolidées ont atteint 60,5 milliards de francs suisses pour les dix premiers mois de 1999, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à la même période 1998, et de 3,6 % à structure comparable et taux de change constants. Les bénéfices, selon Nestlé, devraient croître à un rythme au moins égal à celui de l'augmentation des ventes.

Plus de 200 nouveaux cas de sida - Vingt-cinq cas de sida ont été déclarés au mois de septembre, ce qui porte à 203 le nombre des nouveaux cas de sida sur les neuf premiers mois de 1999. Depuis 1983, on dénombre au total 6 722 cas de maladie déclarée. Quant aux cas de dépistage positif du virus, ils atteignent 24 248 depuis 1985.

Culture : des Suisses à l'honneur - L'écrivain thurgovien Markus Werner a obtenu le prix Hermann Hesse 1999, et une récompense de 16 000 francs suisses, pour son roman *Der ägyptische Heinrich* ; Le 33^e prix Gottfried Keller est, quant à lui, revenu à l'écrivain Peter Bichsel, pour l'ensemble de son œuvre ; Jacques Chessex, pour l'ensemble de son œuvre, s'est vu attribuer le Grand prix du langage français et 100 000 francs français ; le « Cuisinier de l'année » de l'édition 1999 du Gault-Millau est un Zürichois, Hans-Peter Hussong, propriétaire du restaurant Wirtschaft zum Wiesengrund, à Uetikon am See, obtenant une note de 18/20. Enfin, c'est un Vaudois, Patrick Stalder, qui sera le chef d'orchestre des festivités du passage en l'an 2000 à Disneyland Paris.

Pas de taxe fédérale sur le carburant - Après le National, le

Conseil des États a repoussé une initiative du canton de Berne qui demandait l'introduction d'une taxe fédérale prélevée sur le carburant - essence ou diesel - à la place des taxes cantonales existantes, et que son produit soit reversé aux cantons pour l'entretien des routes. Le prélevement de l'impôt sur les véhicules à moteur doit donc demeurer une compétence cantonale.

Taxe sur les composés organiques volatils - La Taxe d'incitation sur les Composés organiques volatils (COV), responsables du smog estival, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2000. Elle touche tous les produits à base d'hydrocarbures saturés : les cétones, les diluifs, les produits de nettoyage et de jardinage. Il faut donc s'attendre à voir augmenter le prix des parfums, des peintures et des nettoyants.

Pas d'avancement des travaux du Zimmerberg - Par 75 voix contre 56, le Conseil national a repoussé l'initiative parlementaire de Rolf Hegetschweiler (rad/ZH), qui visait à avancer les travaux du tunnel du Zimmerberg, reliant Zürich au Gothard. Le National a jugé qu'un avancement des travaux aurait remis en cause la décision populaire et risqué de faire ralentir les travaux du Lötschberg.

Hausse des coûts de la santé - D'après l'Office fédéral de la statistique, les coûts de la santé ont augmenté en 1997, de 2,8 %, passant de 37 à 38 milliards de francs. Cette croissance est deux fois moins élevée qu'en 1996, année où, pour la première fois, la part des coûts de la santé par rapport au Produit intérieur brut avait franchi les 10 %. Il n'en reste pas moins que les dépenses de santé publique ont plus que doublé depuis 1985. Responsables : la spécialisation et la technicisation de plus en plus poussées de la médecine, le vieillissement de la population, et l'amélioration de l'accès à de bonnes prestations qualitatives.